

doc
CA1
EA953
90M24
FRE

DOCS
CA1 EA953 90M24 FRE
Verut, Caroline
Étude de marché sur les systèmes
d'éducation au Mexique
43265853

ÉTUDE DE MARCHÉ

SUR LES SYSTEMES D'ÉDUCATION

AU MEXIQUE

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires extérieures

OCT 4 1993

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

43-265-853

Le présent guide a pour but d'expliquer les problèmes auxquels se heurte forcément l'exportateur qui désire s'implanter dans ce marché. Il est cependant loin d'être complet. Les circonstances, l'intérêt et les besoins particuliers dictent la façon dont les entreprises doivent adapter leur approche et leur stratégie au marché mexicain. Tout a été fait pour garantir l'exactitude des données de la présente étude, mais nous ne sommes aucunement responsables des erreurs ou des omissions.

Il est possible d'obtenir une aide complémentaire en adressant les demandes en ce sens directement à la Division commerciale de l'ambassade du Canada à Mexico, qui est située Calle Schiller, au n° 529, Colonia Polanco, 11560 Mexico, D.F., téléphone: 254-32-88; télex: 177-1191 et télécopieur (à partir du Canada): 011- (525) - 545-1769; ou à la Division commerciale pour l'Amérique du Sud et le Mexique, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2, téléphone : (613) 996-8625; télécopieur: (613) 996-0677.

ÉTUDE DE MARCHÉ SUR LES SYSTEMES D'ENSEIGNEMENT AU MEXIQUE

TABLE DES MATIERES

1.	RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
2.	CONJONCTURE	3
3.	ÉVALUATION DU MARCHÉ	4
3.1	SYSTEMES ET MATÉRIEL DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT	4
3.2	LIVRES, CARTES ET TABLEAUX	6
4.	LE SYSTEME SCOLAIRE MEXICAIN	8
5.	LE SYSTEME DE FORMATION MEXICAIN	11
6.	ACCES AU MARCHÉ	15
	ANNEXE	16
I.	Formalités d'enregistrement pour vendre au gouvernement mexicain ou à ses organismes décentralisés	

II. Associations et écoles commerciales - Programmes

de formation

III. Liste des agents et représentants éventuels

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Mexique a toujours insisté sur l'importance de l'instruction et de la formation pour assurer le bien-être de sa population et le développement du pays. La Constitution mexicaine proclame que tous les citoyens mexicains ont droit à l'instruction et que toutes les entreprises doivent dispenser à leurs travailleurs une formation en cours d'emploi. Ce cadre légal constitue la base d'une demande continue de services d'enseignement et de formation, ainsi que de matériel et de systèmes nécessaires pour les assurer.

En 1921, le Secrétariat de l'Éducation publique (Secretaría de Educación Pública - SEP) a été créé pour faire appliquer la Constitution et la Loi sur l'éducation, qui garantissent une instruction gratuite et laïque à tous les citoyens mexicains par le biais du système scolaire public. L'école maternelle et l'école primaire sont obligatoires pour les enfants de 3 à 14 ans. Le cycle suivant se compose de deux niveaux: l'école secondaire (secundaria) et l'école secondaire supérieure (preparatoria ou bachillerato), chacun d'eux étant habituellement de trois ans, qui mènent aux études de préparation à la licence et aux études supérieures. Il y a également des écoles moyennes professionnelles, qui décernent un diplôme final d'études techniques. Aux niveaux supérieurs, il y a trois choix: études

universitaires, techniques ou pédagogiques (école normale). A tous les niveaux, de la maternelle à l'université, l'instruction est donnée par des écoles publiques et privées.

Les progrès du Mexique dans le domaine de l'instruction sont indéniables. Le pourcentage de la population totale sans instruction est tombé de 44 % en 1960 à 13 % en 1980. Au niveau obligatoire de l'école primaire, le nombre total des jeunes de 6 à 14 ans qui fréquentent l'école a augmenté, passant de 63 % en 1960 à 97 % en 1990. Le nombre total des élèves à l'école maternelle est passé de 230 200 en 1960 à 2,3 millions en 1989; le nombre des élèves des écoles primaires est passé de 5,4 millions à 14,7 millions et au niveau secondaire de 227 000 à 4,4 millions, de 1960 à 1990. Le nombre des élèves des écoles secondaires supérieures a doublé en dix ans, tout comme celui des étudiants au niveau pré-universitaire.

En outre, en vertu de la Loi fédérale mexicaine du travail tous les travailleurs sont en droit de recevoir une formation en cours d'emploi, afin d'améliorer leur niveau de vie et leur productivité conformément aux critères généraux énoncés dans ladite Loi. La population active totale du Mexique (les personnes de 12 ans ou plus cherchant ou ayant du travail) est de 32 millions de travailleurs, dont 65 % sont des hommes. A l'heure actuelle, le Mexique crée environ un million d'emplois par an pour absorber la main-d'oeuvre nouvelle.

Le taux de croissance de la population mexicaine est étroitement lié au besoin de services futurs de formation et d'enseignement. Le taux de la croissance démographique du Mexique a légèrement ralenti, tombant de 3,2 % durant les années 1970 à 2 % au cours de la dernière décennie, mais il demeure l'un des plus élevés au monde. En 1990, la population totale est évaluée à 86 millions d'habitants, dont 55 % ont moins de 20 ans. En l'an 2000, la population devrait atteindre 104 millions d'habitants, dont 41 % auront moins de 20 ans et 61 % moins de trente ans.

2. CONJONCTURE

Pour réduire le taux d'inflation, les autorités mexicaines ont mis en oeuvre un programme de stabilisation, appelé Pacte de solidarité économique, qui comporte des mesures d'austérité classiques, se traduisant par des politiques fiscale et monétaire rigoureuses conjuguées à d'autres mesures moins orthodoxes, telles que la régulation des prix et des salaires et le contrôle du taux de change. Ce programme est la pierre angulaire de la politique économique du Mexique depuis les trois dernières années et il s'est traduit par une réduction considérable du taux annuel d'inflation, qui est tombé de 159 % en 1987 à 52 % en 1988 et 19,7 % en 1989. Un taux d'inflation de 18 % était projeté en 1990, mais il est probable qu'il atteindra 25 %. En plus de viser à consolider les progrès réalisés dans la stabilisation des prix, la politique macro-économique du Mexique en 1990 a pour but de réaffirmer une reprise économique progressive et soutenue, essentiellement en établissant les conditions nécessaires pour encourager les investissements nationaux et étrangers. En 1991, les autorités mexicaines prévoient atteindre un taux d'inflation équivalent aux niveaux internationaux et assouplir les mesures de régulation.

Le produit intérieur brut (PIB) du Mexique, qui avait augmenté de 3,7 % et 2,7 % en 1984 et 1985 respectivement, a diminué de 3,5 % en 1986. En 1987, il s'est accru de 1,5 % seulement et de 1,1 %

additionnel en 1988. Le produit intérieur brut a continué d'augmenter pour la troisième année consécutive en 1989, enregistrant un taux de croissance de 2,9 % pour atteindre 200 milliards de dollars¹. Le Mexique ayant une population de 84,5 millions d'habitants, le PIB par tête est évalué à 2 550 \$ CAN. Durant la période 1990-1994, le PIB doit, selon les prévisions, conserver un taux moyen de croissance annuel de l'ordre de 2 % à 3 %. A un niveau plus détaillé, on s'attend à avoir un taux de croissance de 5,3 % dans le secteur manufacturier, de 2,3 % dans le secteur des services et de seulement 0,6 % dans le secteur agricole. Après plusieurs années de stagnation, l'investissement public croîtra de 5 % et l'investissement privé de 5 % lui aussi.

Pour revitaliser et ouvrir l'économie mexicaine, le gouvernement mexicain a entrepris une série de changements structurels, notamment en adhérant à l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT) le 24 août 1986, ce qui a mené à une libéralisation étendue du commerce : les licences d'importation ont été éliminées sur l'ensemble des 11 950 positions du tarif douanier, à l'exception de 325 qui sont basées sur le système harmonisé adopté récemment. Les prix d'importation officiels ne s'appliquent plus, ni la taxe de 5 % pour l'expansion des exportations. Les droits de douane à

¹ Toutes les valeurs dans le présent rapport, sauf indication contraire (pesos mexicains, \$ Mex, dollars canadiens, \$ CAN, etc.) sont données dans leurs équivalents en dollars américains.

l'importation ont été abaissés d'un maximum de 100 % en 1982 à 20 % en janvier 1988. Les industries de l'automobile et de l'informatique commencent également à s'ouvrir vers l'extérieur, par l'élimination des licences d'importation, pour permettre l'entrée en franchise de produits de ces industries.

D'après les données officielles obtenues du Secrétariat mexicain du Commerce et de l'Expansion industrielle (SECOFI), la balance commerciale du Mexique en 1989 accuse un déficit de 644,8 millions de dollars par rapport à un excédent de 1,75 milliard de dollars en 1988 et de 8,4 milliards de dollars en 1987. Les exportations totales ont augmenté de 10,7 % en 1989, passant de 20,6 milliards de dollars en 1988 à 22,8 milliards. Les importations ont augmenté de 23,9 %, de 18,9 milliards de dollars à 23,4 milliards de dollars, après avoir connu déjà une augmentation de 48 %, puisqu'elles étaient à 12,2 milliards de dollars en 1988. Au cours de 1989, les importations de produits de consommation se sont accrues de 82 %, celles de produits intermédiaires de 17 % et celles de biens d'équipement de 18 %.

Les importations mexicaines totales en provenance du Canada ont augmenté de 24 % en 1989 et se sont élevées à 603 millions de dollars CAN, tandis que les exportations mexicaines totales se sont chiffrées à 1 698 millions de dollars CAN. Le Mexique et le Canada ont toujours été d'excellents partenaires commerciaux.

D'après les chiffres mexicains, en 1989, 1,9 % des importations du Mexique venaient du Canada, tandis que 1,2 % de ses exportations allaient vers le Canada. Cela fait du Canada le cinquième plus gros exportateur vers le Mexique et le sixième plus gros importateur de produits mexicains.

Ces chiffres viennent appuyer la possibilité exprimée par les autorités du Mexique et des États-Unis de créer une zone de libre-échange nord-américaine. Les négociations sur un accord de libre-échange entre les États-Unis et le Mexique sont en cours. Avec l'entrée en vigueur d'un tel accord qui vient s'ajouter à l'accord existant de libre-échange Canada-États-Unis, la création d'une zone de libre-échange englobant toute l'Amérique du Nord est probable.

3. ÉVALUATION DU MARCHÉ

Pour les fins de la présente étude, les secteurs de produits censés entrer dans la catégorie des systèmes et du matériel de formation sont le matériel audiovisuel, notamment tous les projecteurs d'images, le matériel vidéo, la télévision en circuit fermé et les microphones; le mobilier spécialisé de salle de classe et les tableaux muraux; les ordinateurs et les logiciels; les maquettes; les simulateurs de vol, ainsi que le matériel pédagogique et thérapeutique. Nous allons analyser séparément le

secteur des manuels, cartes et tableaux techniques et pédagogiques.

3.1 SYSTEMES ET MATÉRIEL DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT

La consommation apparente totale de systèmes et de matériel de formation s'est accrue d'une façon constante au cours des trois dernières années, passant de 32,6 millions de dollars en 1987 à 47,8 millions de dollars en 1989. Les entreprises investissent des sommes accrues dans la formation pour tenter de réduire le nombre des employés tout en augmentant la productivité. De ce fait, la demande totale de systèmes et de matériel de formation et d'instruction doit augmenter, selon les prévisions, au taux annuel moyen de 6 % au cours des prochaines années et atteindre le chiffre estimatif de 64 millions de dollars en 1994. Les importations ont joué un rôle de plus en plus important dans ce marché, leur participation passant de 53 % à 63 % durant la même période 1987-1989. En 1994, les importations doivent atteindre, selon les prévisions, le total de 41,6 millions de dollars.

TABLEAU 1

CONSOMMATION APPARENTE DE SYSTEMES ET DE MATÉRIEL

DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT

(en milliers de dollars)

	1987	1988	1989	1994p
Production	24 731	33 606	32 254	39 312
+ Importations	17 321	22 495	30 139	41 571
- Exportations	9 405	16 595	14 601	16 927
TOTAL	32 647	39 506	47 792	63 956

Le marché total peut être subdivisé entre les grandes catégories suivantes en 1989: les ordinateurs (47 %), le matériel audiovisuel (27 %), les logiciels (17 %), le mobilier spécialisé de salle de classe (6 %) et autre (3 %). Cependant, ce marché est très difficile à évaluer avec précision parce qu'il est ardu de déterminer quels articles doivent être inclus et, de plus, quelle proportion des importations et de la production locale totales dans chaque catégorie est effectivement utilisée pour la formation. L'évaluation du marché total doit donc être considérée comme une approximation seulement.

La production nationale des articles analysés dans le présent rapport est surtout concentrée sur les ordinateurs, qui

représentent 77 % de la production totale, ainsi que 98 % des exportations totales dans l'ensemble de la consommation apparente. Cela est dû à la présence au Mexique d'usines de montage des plus grands constructeurs d'ordinateurs au monde, tels qu'IBM, Hewlett Packard, Unisys, CDC, Honeywell, DEC, NCR, etc.

La fabrication locale de meubles pour les salles de classe joue également un rôle important, étant donné qu'elle représente 90 % de ce segment du marché. Dans tous les autres domaines, la production nationale se limite à des articles de base. Tout le matériel plus complexe, comme les projecteurs de cinéma, de diapositives et de microfiches, les rétroprojecteurs, le matériel vidéo, les simulateurs de vol, les logiciels spécialisés pour l'enseignement et les autres matériels thérapeutiques et pédagogiques, est importé, surtout parce que le volume de la demande est trop faible pour permettre des économies d'échelle dans la production et les produits fabriqués localement sont par conséquent non compétitifs localement ou internationalement.

Les importations totales par catégorie et la proportion estimative devant être utilisée pour la formation et l'enseignement sont indiquées au tableau 2.

TABLEAU 2**IMPORTATIONS TOTALES DE SYSTEMES ET DE MATÉRIEL****DE FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT**

(en milliers de dollars)

	1987	1988	1989	% utilisé pour l'instruction
Ordinateurs	143 600	182 900	238 200	5 %
Logiciels	68 880	89 100	111 380	5 %
Projecteurs de films	994	522	451	100 %
Autres projecteurs	1 964	2 073	2 605	100 %
Télévision en				
circuit fermé	967	1 006	1 035	100 %
Microphones	1 036	1 665	2 387	10 %
Matériel vidéo	22 743	74 369	118 520	5 %
Maquettes	2 514	1 729	1 916	50 %
Simulateurs de vol	1	3	0	100 %
Meubles	208	512	1 007	100 %
Matériel thérapeutique				
et pédagogique	225	162	491	100 %
TOTAL	243 131	354 038	477 992	

Source: Données sur les importations publiées par SECOFI

Un pays, les États-Unis, est le fournisseur unique le plus important de systèmes et de matériel de formation et d'enseignement au Mexique, détenant 70 % de la part du marché global des importations. Les États-Unis sont particulièrement forts dans le domaine des ordinateurs et des logiciels, où ils dominent les importations détenant 80 % du marché, en raison de la présence au Mexique des principaux constructeurs américains. Dans le domaine des projecteurs, les produits américains sont les plus recherchés (85 %). Viennent ensuite des importations mineures du Japon, de Panama et du Brésil, ce dernier pays bénéficiant de tarifs préférentiels en tant que membre d'ALADI. Les microphones et le matériel vidéo sont importés principalement de Corée et du Japon, les maquettes d'Allemagne de l'Ouest et du Royaume-Uni, tandis que dans tous les autres secteurs la technologie américaine domine.

TABLEAU 3

**COMMERCE DU CANADA AVEC LE MEXIQUE - SYSTEMES ET MATÉRIEL DE
FORMATION ET D'ENSEIGNEMENT**

(en milliers de dollars CAN)

	1988	1988	1989	1989	
	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	
	DU MEXIQUE	AU MEXIQUE	DU MEXIQUE	AU MEXIQUE	
Ordinateurs		84 686	8 864	140 721	2 165
Microphones		155		590	
Matériel vidéo			100		
Logiciels		75	3	224	
Simulateurs de vol			22		
Maquettes		21	5	13	9
Meubles		480	35	736	18
TOTAL		85 417	9 029	142 284	2 192

Source: Statistique Canada - Division du commerce extérieur

Le Canada est un grand importateur d'ordinateurs et de périphériques du Mexique, dont il a acheté pour 84,7 millions de dollars CAN en 1988 et 140,7 millions de dollars CAN respectivement. Parallèlement, la catégorie des exportations

canadiennes la plus importante à destination du Mexique est celle des ordinateurs, ces exportations s'étant élevées à 8,9 millions de dollars CAN en 1988 et à 2,2 millions de dollars CAN en 1989. Les autres exportations canadiennes au Mexique sont le matériel vidéo, les simulateurs de vol, les maquettes et les meubles, bien qu'en très petites quantités. Aucun matériel audiovisuel n'est importé du Canada.

3.2 LIVRES, CARTES ET TABLEAUX

L'industrie de l'édition au Mexique comprend deux secteurs principaux. Le plus important est celui des manuels, qui représente environ 60 % du marché, tandis que l'autre englobe tous les livres qui s'adressent au public en général.

Le système scolaire mexicain, de la maternelle au secondaire supérieur, compte plus de 25 millions d'élèves, dont la majorité (58 %) sont à l'école primaire. En vertu de la loi mexicaine, l'usage de manuels gratuits est obligatoire dans toutes les écoles primaires au Mexique. En 1989, 86 millions de manuels en tout ont été imprimés pour distribution gratuite aux élèves et aux enseignants de l'école primaire, en plus de cinq millions de livres pour les programmes d'éducation des adultes. Plus de la moitié de ces manuels sont imprimés par l'organisme d'édition gouvernemental Talleres Gráficos de la Nación, tandis que les autres sont produits à contrat par des imprimeries privées.

Étant donné que ce secteur du marché est totalement occupé par les organismes d'État mexicains, il n'en sera pas traité dans le cadre de la présente étude. Par contre, les livres pédagogiques, techniques et scientifiques, de même que les manuels du niveau universitaire en général seront inclus dans l'analyse.

TABLEAU 4

CONSOMMATION APPARENTE DE LIVRES ET DE CARTES

TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

(en milliers de dollars)

	1987	1988	1989	1994p
Production	146 600	154 534	163 441	198 851
+ Importations	20 094	28 814	40 233	56 429
- Exportations	12 123	12 105	13 453	17 170
TOTAL	154 571	167 243	190 221	238 110

Le marché total des manuels d'enseignement et de formation, des cartes et des tableaux graphiques au Mexique était évalué à 190,2 millions de dollars en 1989. Cela représentait une augmentation de 14 % par rapport au montant de 167,2 millions de dollars de 1988. Les importations ont toujours représenté entre 10 % et 13 % de la consommation apparente totale. A la suite des politiques de libéralisation du commerce du Mexique et en raison

d'un taux de change favorable, les importations de livres représentent actuellement une proportion beaucoup plus élevée du marché, soit 21 %. Cependant, la structure générale du marché ne changera pas d'une façon significative dans l'avenir, car la production intérieure est très importante.

L'industrie mexicaine de l'édition se classe seconde après celle de l'Espagne pour les publications en langue espagnole. Il existe environ 200 maisons d'édition au Mexique, qui emploient près de 10 000 personnes. En 1989, plus de 10 000 titres ont été publiés, dont 70 % étaient des réimpressions et 30 % des titres nouveaux. Environ 100 millions de livres au total ont été imprimés sur les sujets suivants : général 39 %, philosophie 2 %, religion 3 %, sciences sociales 13 %, langues 10 %, sciences 11 %, technologie 6 %, arts 1 %, littérature 11 %, géographie et histoire 3 %, livres pour enfants 1 %. Ces livres étaient écrits initialement en espagnol dans une proportion de 76 % et les autres avaient été traduits d'autres langues, surtout de l'anglais (20 %). En outre, plus de 40 millions de manuels ont été publiés (sans compter les manuels officiels) pour les niveaux suivants : préscolaire 10 %, primaire 15 %, secondaire 41 %, secondaire supérieur 17 % et pré-universitaire 17 %. Le Mexique exporte des livres aux États-Unis et dans divers pays latino-américains, la plupart portant sur des sujets généraux, la technologie et les sciences sociales.

En 1989, le Mexique a importé près de dix millions de livres et plus de 15 000 titres, la plupart traitant de sujets d'intérêt général, de littérature, de technologie, de religion et de philosophie. Les importations totales ont été évaluées à 79,8 millions de dollars en 1989, par rapport à 49,2 millions de dollars en 1988. Cette croissance était surtout due à la diminution relative du coût des livres importés, en raison d'un taux de change favorable, conjuguée à l'augmentation du pouvoir d'achat général de la population depuis 1987. Les livres de pédagogie et ceux qui sont utilisés pour la formation représentent selon les estimations environ la moitié de ces importations. En outre, les importations de cartes et de tableaux pour l'enseignement se sont élevées à 226 400 dollars en 1988 et à 310 000 dollars en 1989. On prévoit que le marché du livre augmentera à un taux annuel moyen de 5 % au cours des cinq prochaines années. Les importations en provenance des États-Unis représentent 50 % des importations totales de livres; viennent ensuite l'Espagne (33 %), l'Argentine (3 %), la France (2 %) et l'Allemagne de l'Ouest (1 %). Les exportations canadiennes à destination du Mexique sont passées de 34 000 dollars CAN en 1988 à 138 000 dollars CAN en 1989, tandis que les importations du Mexique ont été de 90 000 dollars CAN en 1989.

4. LE SYSTEME SCOLAIRE MEXICAIN

Le système scolaire mexicain, y compris le secteur de l'enseignement général et celui de l'enseignement technique, est supervisé par le Secrétariat à l'Éducation publique. A l'intérieur de chaque niveau, les écoles et les universités peuvent être sous le contrôle fédéral, c'est-à-dire directement financées et supervisées par le gouvernement fédéral; sous le contrôle de l'État ou un contrôle autonome, c'est-à-dire financées par l'État ou le gouvernement central, mais autonomes quant à la prise des décisions de caractère interne, et sous contrôle privé. Comme on l'a expliqué dans la section consacrée aux données générales, le secteur de l'enseignement général s'étend de la maternelle (préscolaire) à l'université. Durant le cycle scolaire 1989-1990, 25,9 millions d'élèves au total étaient inscrits dans les établissements d'enseignement général et ceux de l'enseignement technique. Le tableau qui suit indique le nombre des élèves et des écoles par niveau à l'intérieur du secteur de l'enseignement général:

TABLEAU 5

SERVICES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

CYCLE SCOLAIRE 1989-1990

	NOMBRE D'ÉCOLES	NOMBRE D'ÉLÈVES (milliers)	FÉDÉRAL %	% DE CONTROLE DE	
				L'ÉTAT ET AUTONOME	PRIVÉ
Pré-scolaire	46 077	2 851	73,7 %	18,9 %	7,4 %
Primaire	82 137	14 675	71,8 %	22,4 %	5,8 %
Secondaire	16 475	3 339	61,3 %	28,8 %	9,9 %
Second. sup.	3 430	1 341	13,6 %	58,0 %	28,4 %
Normale	476	125	23,3 %	45,6 %	31,1 %
2e cycle	344	1 138	15,6 %	68,7 %	15,7 %
3 ^e cycle	140	49	11,2 %	70,0 %	18,8 %
TOTAL	149 079	23 518			

Source: Primer Informe de Gobierno- C. Salinas de Gortari 1989

Le système scolaire technique est divisé en trois niveaux: l'école secondaire, le niveau professionnel moyen et l'école secondaire supérieure. Chaque niveau se subdivise en quatre sections: les écoles industrielles, agricoles, de foresterie et de pêche. Environ la moitié des élèves sont concentrés dans le

secteur industriel. De plus, des programmes de formation pour l'emploi sont dispensés à l'intention des personnes ayant terminé l'école primaire. Le tableau qui suit indique le nombre d'élèves et d'écoles dans le secteur technique.

TABLEAU 6

SERVICES D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

CYCLE SCOLAIRE 1989-1990

	NOMBRE D'ÉCOLES	NOMBRE D'ÉLÈVES (milliers)	% DE	
			FÉDÉRAL	CONTROLE PRIVÉ D'ÉTAT ET AUTONOME
Formation				
prof.	3 083	449	25,4 %	10,2 % 64,4 %
Secondaire	2 623	1 061	100 %	
École moyenne	1 810	456	52,4 %	13,9 33,6 %
École second.	800	397	100 %	

Source: Primer Informe de Gobierno - C. Salinas de Gortari 1989

Au niveau universitaire, les étudiants et les établissements se divisent comme suit :

TABLEAU 7**UNIVERSITÉS**

UNIVERSITÉ	NOMBRE D'ÉTUDIANTS (en milliers)
CONTROLE FÉDÉRAL	
Institut polytechnique national	60,0
Instituts technologiques régionaux	86,0
Instituts techniques agricoles	5,0
Instituts techniques des pêches	1,3
Autre	24,6
TOTAL	176,9
CONTROLE DE L'ÉTAT ET AUTONOME	
Université nationale autonome (UNAM)	135,0
Université autonome métropolitaine (UAM)	50,0
Autre	596,7
TOTAL	781,7
CONTROLE PRIVÉ	179,0

Source: Primer Informe de Gobierno - C. Salinas de Gortari 1989

Comme on peut le voir, l'université la plus importante au Mexique est l'UNAM, suivie par l'UAM et l'Institut polytechnique. Ces

derniers offrent également un enseignement menant au doctorat.

La concentration des élèves par secteur d'étude au niveau universitaire est la suivante:

Sciences sociales et administratives	42,8 %
Génie et technologie	27,4 %
Sciences médicales	14,4 %
Sciences agricoles	9,4 %
Sciences naturelles et sciences exactes	3,0 %
Éducation et humanisme	3,0 %

En 1988, l'État fédéral a affecté un budget de 4,3 milliards de dollars pour aider l'éducation, la culture, les loisirs et les sports. Ce budget a toujours été l'un des plus élevés à l'intérieur de l'ensemble du budget fédéral. Une tranche de 47 % de cette somme a été affectée à l'enseignement général de base (du préscolaire au secondaire), 14 % aux classes du secondaire supérieur, 20 % aux niveaux des deuxième et troisième cycles, 5 % à l'éducation des adultes et des autochtones, 4 % à la recherche, 3 % aux sports et loisirs, et 6 % à l'administration et aux services de soutien. Dans le budget total, 17 % ou 750 millions de dollars étaient utilisés dans le système d'enseignement technique et 12 % étaient accordés aux universités: 237 millions de dollars à l'UNAM, 43 millions de dollars à l'UAM et le reste aux universités d'État.

L'investissement total fait par le Comité administratif du Programme fédéral de construction d'écoles (CAPFCE), qui est chargé de la construction des salles de classe à tous les niveaux sous le contrôle de l'État et des autorités fédérales, a été de 170 millions de dollars en 1988, répartis comme suit, selon le niveau d'enseignement et le type de locaux construits:

NIVEAU	%	NOMBRE DE CLASSES	LABORATOIRES	ATELIERS	ANNEXES
Pré-scolaire	37 %	6 301			4 679
Primaire	1 %	45			18
Formation	2 %	1	1	47	142
Secondaire	24 %	1 105	92	445	3 458
Second. sup.	17 %	552	139	222	2 229
2 ^e et 3 ^e cycles	11 %	283	81	47	1 627
Autre	8 %	388		79	923
TOTAL		8 675	313	840	13 076

Source: Primer Informe de Gobierno - C. Salinas de Gortari 1989

La construction de locaux pour l'enseignement s'est accrue considérablement au cours des dernières années. En 1979, 9 723 salles de classe ont été construites, en comparaison de 22 904 aménagées en 1988 et de 31 972 en 1987. Au cours du mandat de l'administration actuelle, des investissements continueront

d'être faits dans la construction d'écoles et on prévoit également que le secteur privé augmentera ses efforts dans ce domaine. Tout le mobilier de classe utilisé pour meubler ces salles de classe est, pour l'essentiel, fabriqué au Mexique et peu de débouchés s'offrent aux fabricants étrangers, sauf dans le secteur des meubles spécialisés, tels que les installations de laboratoire, les meubles à des fins spéciales, les centres linguistiques, etc.

5. LE SYSTEME DE FORMATION MEXICAIN

Deux documents fondamentaux définissent ce que doit être la formation des travailleurs: la Constitution mexicaine, qui stipule que toutes les entreprises, quelle que soit leur activité, sont obligées d'assurer à leurs travailleurs la formation nécessaire pour occuper leurs emplois; et la Loi fédérale du travail (promulguée en 1978), qui explique la manière précise dont cela doit se faire pour augmenter la productivité et améliorer le niveau de vie des travailleurs. Elle précise qu'un nombre égal de représentants des travailleurs et des employeurs (de un à cinq selon la taille de l'entreprise) doivent constituer une "Commission paritaire de formation", qui doit être enregistrée auprès du Secrétariat au Travail. Leur tâche est de superviser l'installation et le fonctionnement des systèmes et des méthodes de formation et d'élaborer des "plans et programmes" de formation, qui doivent eux-aussi être approuvés par le

Secrétariat. Ceux-ci doivent être préparés chaque fois que la convention collective est renouvelée ou au moins tous les quatre ans et viser tous les employés de l'entreprise. Ils doivent préciser le nombre des employés par poste, les programmes et les cours proposés, ainsi que leurs objectifs et leur contenu par niveau, de même que l'enseignant ou l'établissement de formation enregistré dispensant chaque cours. Une fois approuvés, ces plans doivent être mis en oeuvre immédiatement. La formation effective peut être donnée à l'intérieur de l'entreprise ou à l'extérieur, par le propre personnel de l'entreprise, des enseignants spéciaux, des établissements, des écoles ou d'autres organismes, dès lors qu'ils sont enregistrés auprès du Secrétariat au Travail. Une fois que l'employé a terminé le programme de formation, un certificat officiel lui est remis.

D'après les données officielles fournies par le Secrétariat au Travail, l'univers total des entreprises privées obligées par la loi de dispenser une formation à leurs travailleurs se divise de la façon suivante:

NOMBRE DE TRAVAILLEURS PAR ENTREPRISE	NOMBRE D'ENTREPRISES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
1 - 10	417 440	1 230 460
11 - 50	70 241	1 508 186
51 - 100	10 692	748 662
101 - 300	7 514	1 253 406
301 ou plus	3 355	2 817 640
TOTAL	509 242	7 558 354

Source: Secretaria del Trabajo

Comme on peut l'observer dans ce tableau, 82 % des 509 242 entreprises ont d'un à 10 employés, c'est-à-dire qu'elles sont de petites entreprises. Néanmoins, celles-ci n'emploient que 16 % de tous les travailleurs. D'autre part, 54 % de l'ensemble des 7,6 millions de travailleurs admissibles à la formation travaillent dans de grandes entreprises, qui représentent seulement 2,1 % du nombre total des entreprises. Les 420 000 petites entreprises représentent des débouchés importants pour les établissements de formation et les enseignants, ainsi que pour les fournisseurs de systèmes et de matériel d'enseignement et de formation, car elles devront commencer à donner une formation à leurs travailleurs pour se conformer aux règlements existants.

... les entreprises de grande taille, qui représentent
seulement 2,1 % du nombre total des entreprises. Les 130 000
petites entreprises représentent des débouchés importants pour
les établissements de formation et les enseignants, ainsi que
pour les fournisseurs de systèmes et de matériel d'enseignement
et de formation, car elles devront continuer à donner une
formation à leurs travailleurs pour se conformer aux exigences
existantes.

Le nombre total des entreprises et des employés peut être subdivisé en divers secteurs économiques comme suit:

SECTEUR	NOMBRE D'ENTREPRISES	NOMBRE D'EMPLOYÉS
Agriculture	27 349	191 813
Extraction minière	1 681	89 105
Fabrication	104 641	3 181 443
Construction	19 544	221 281
Électricité et eau	707	90 630
Commerce	172 706	1 553 604
Communications et transports	23 535	461 498
Services	136 500	1 440 213
Services sociaux	22 579	328 767
TOTAL	509 242	7 558 354

Source: Secretaria del Trabajo

La Loi du travail a joué un rôle important dans la formation des travailleurs mexicains. En août 1990, 416 483 entreprises étaient reconnues au Ministère du Travail comme dispensant activement une formation à leurs 7,4 millions d'employés. Au total, 162 618 "commissions paritaires" et 155 457 "plans et programmes" ont été approuvés, visant 7,9 millions de travailleurs. Au cours de 1989

seulement, 19 000 commissions ont été créées et 37 000 programmes de formation représentant 1,8 million de travailleurs ont été approuvés. Actuellement, la majorité des entreprises qui ont créé leur commission de formation et mis en oeuvre effectivement des programmes de formation sont des sociétés de taille grande et moyenne. De nombreuses petites entreprises n'ont pas encore entrepris de former leurs travailleurs, même si la loi les y oblige.

Les travailleurs qui reçoivent une formation peuvent être divisés entre les secteurs suivants: agriculture, exploitation minière et pétrolière 1 %, fabrication 47 %, construction 4 %, électricité 4 %, commerce 15 %, communications et transports 4 %, services 11 % et autre 4 %. Nombre de ces secteurs sont dominés par des organismes d'État, tels que Permex (pétrole), Comision Federal de Electricidad (électricité), Teléfonos de México et le Secrétariat pour les Communications et les transports.

De par son administration directe, ses entités et ses organismes décentralisés, l'État est le plus grand utilisateur d'installations et de systèmes de formation, suivi de l'industrie manufacturière privée, qui a en général plus de matériel de pointe. Des programmes spéciaux ont été élaborés spécialement pour les industries suivantes : textiles, pétrochimie, appareils ménagers, chaussures, automobiles, transformation et emballage des aliments, construction, chemins de fer et machines-outils.

Ces programmes sont destinés à environ 1,3 million de travailleurs dans ces secteurs.

Sur le plan géographique, les États dans lesquels on insiste particulièrement sur la formation sont étroitement liés à la division économique du pays. Dans les États où l'industrie est plus développée, plus de travailleurs reçoivent une formation, surtout parce que les industriels ont constaté le rapport très étroit existant entre la formation et l'accroissement de la productivité. Le pourcentage des travailleurs ayant reçu une formation par État apparaît comme suit : District fédéral 39 %, Mexico 10 %, Jalisco 7 %, Nuevo León 5 %, Chihuahua 4 %, Coahuila 3 % et Veracruz 3 %.

Selon une enquête portant sur 250 grandes entreprises mexicaines, pour la plupart privées, leur budget annuel de formation était de 22 000 dollars et leur budget par employé pour la formation était de 35 dollars. Sur l'ensemble des entreprises faisant l'objet de l'enquête, 21 % consacraient jusqu'à 3 200 dollars à la formation par an; 12 % entre 3 200 dollars et 6 400 dollars; 8 % entre 6 400 dollars et 9 600 dollars; 18 % entre 9 600 dollars et 23 000 dollars; 9 % entre 23 000 et 32 300 dollars et 33 % plus de 32 300 dollars. Les entreprises se situant dans le dernier groupe sont les banques et les sociétés de financement, les organismes d'État et, dans une moindre mesure, l'industrie. L'activité ayant le budget annuel moyen le plus faible est le

commerce. La proportion du budget total utilisée pour la formation est de 30 % pour les travailleurs manuels, 18 % pour les employés de bureau, 14 % pour les employés de la vente, 8 % pour les superviseurs, 16 % pour les cadres moyens et 14 % pour les cadres supérieurs. Les objectifs cités le plus souvent pour justifier la formation sont nommément: se conformer aux règlements existants, favoriser l'avancement, améliorer les niveaux de vie, réduire le roulement de personnel, améliorer l'attention portée aux clients, réduire l'absentéisme et le gaspillage et améliorer les communications.

Les grandes entreprises ont un nombre suffisant de travailleurs pour justifier d'avoir leurs propres installations de formation et leurs propres enseignants. Selon l'enquête précitée, 82 % des entreprises ont déclaré avoir leurs propres enseignants. Les pourcentages les plus élevés sont ceux des enseignants pour les superviseurs, les cadres intermédiaires et les employés de bureau, en particulier dans les banques et l'administration publique, tandis que les pourcentages pour les vendeurs étaient élevés dans les activités commerciales et ceux pour les travailleurs manuels dans la fabrication. Le nombre le plus faible était celui pour les cadres supérieurs. Les entreprises ayant un nombre plus élevé d'enseignants internes sont dans les banques (97 %), la fonction publique (82 %) et l'industrie (81 %). Les petites entreprises tendent à avoir recours aux services d'agents et d'établissements extérieurs enregistrés pour

répondre à leurs besoins en matière de formation, bien que 72 % des entreprises faisant l'objet de l'enquête comptent également sur les cours donnés par des établissements spécialisés à l'extérieur de l'entreprise. Cela tend à être en général plus coûteux et à réduire le financement et la marge brute d'autofinancement de certaines entreprises à un moment où le crédit est rare et onéreux et où la concurrence de l'extérieur est plus forte. Il a été également signalé qu'il arrive souvent que les petites entreprises ne dispensent pas de formation à leurs travailleurs parce que cela ne les intéresse pas ou bien qu'elles n'ont pas conscience des avantages que cela peut représenter pour l'entreprise sous la forme d'une augmentation de la productivité, ou bien parce qu'elles ne sont pas au courant des installations, des systèmes et des possibilités qui leur sont offerts.

Il y a à l'heure actuelle 1 870 établissements de formation enregistrés, 2 543 enseignants externes indépendants et 256 597 enseignants internes. Ces derniers se retrouvent essentiellement dans le secteur de la fabrication (42 %), du commerce (26 %) et des services (21 %). La plupart des enseignants sont concentrés dans la région de Mexico et dans les États de Mexico, Jalisco, Nueo León, Veracruz, Guanajuato, Sonora et Tamaulipas. De tous les établissements enregistrés, 15 % offrent leurs services à l'industrie de la fabrication, 15 % à l'industrie du traitement des métaux, 14 % au secteur des services, 13 % au commerce, 10 %

à l'industrie de la construction et 9 % au secteur des transports et communications. Les autres secteurs mineurs comprennent les industries minières, l'agriculture et les services publics.

En raison de la haute spécialisation nécessaire dans certaines industries et du nombre de travailleurs qu'ils emploient, un grand nombre de secteurs industriels ont effectivement leurs propres établissements de formation pour répondre précisément à leurs besoins en matière de formation. Il s'agit des secteurs suivants : la construction, le sucre, les textiles, les réseaux de transport fédéraux, le travail des métaux, l'édition, les produits pharmaceutiques, le tourisme, le pétrole, la sécurité sociale, l'industrie automobile, les produits chimiques, les ordinateurs, les télécommunications, les métaux, la chaussure, la foresterie, les hôtels et les restaurants.

En ce qui concerne les différents domaines de formation, 42 % des travailleurs publics ont reçu une formation administrative et d'autres cours pour améliorer leur intégration à l'emploi; 26 % ont reçu une formation technique pour mieux s'acquitter de leurs tâches; 19 % ont suivi des cours généraux pour compléter leur scolarité et 13 % ont fait des études supérieures et suivi des programmes de spécialisation.

D'après les plans et les programmes de formation présentés au Ministère du Travail par les entreprises du secteur privé, les

cours les plus recherchés sont dans les domaines suivants : les relations humaines et le développement de la personne, la motivation dans l'emploi, la sécurité au travail, la production et le contrôle de la qualité, la productivité et l'efficacité, l'électricité, la manutention des matériaux, la gestion, la comptabilité, les communications, les techniques de secrétariat, les ventes et l'informatique. L'instruction générale pour les adultes est devenue également très importante et il y a une demande plus forte pour les compétences en matière de lecture et d'écriture et pour les cours de l'école primaire à l'école secondaire.

Les secteurs de la formation où l'on a signalé une demande croissante sont :

L'amélioration de la productivité

Les cours techniques, en particulier pour l'industrie

L'évaluation de la formation

Les cercles de qualité

La formation des enseignants

La commercialisation et les ventes

La gestion du changement

L'administration par objectifs

L'administration des ressources humaines

L'art du commandement

La motivation

- Les relations humaines
- La planification financière
- La sécurité et l'hygiène
- La gestion des données et l'informatique
- La budgétisation
- Les relations entre travailleurs et patron
- Les opérations d'import-export
- Les questions fiscales
- L'administration générale
- Les premiers soins
- La gestion du temps

Les techniques utilisées le plus couramment pour la formation sont les exposés oraux, les discussions de groupe, les conférences par des spécialistes, les études de cas, les tables rondes, les jeux, les dramatisations et l'enseignement programmé. Les entreprises faisant l'objet de l'enquête ont déclaré utiliser les systèmes et le matériel audiovisuels suivants pour la formation:

MATÉRIEL**% DES ENTREPRISES**

Tableau mural	96 %
Tableau de papier	88 %
Projecteur de diapositives	81 %
Rétroprojecteur	73 %
Projecteur de corps sombres	45 %
Projecteur de film (8 mm)	13 %
Projecteur de film (16 mm)	60 %
Projecteur de film (35 mm)	5 %
Maquettes	14 %
Télévision en circuit fermé	37 %
Ordinateurs	39 %
Machines pour enseignement spécial	10 %
Images fixes	47 %
Vidéo	70 %

7. ACCES AU MARCHÉ

Les ventes au Mexique sont faites habituellement par l'entremise d'agents et de distributeurs locaux, travaillant normalement à commission. Des décisions doivent être prises sur la question de savoir s'il faut avoir recours à un agent, former une co-entreprise ou passer un accord de licence avec une entreprise mexicaine. Le marché mexicain est très compétitif et les

sociétés qui réussiront sont celles qui ont une présence active dans le marché et obtiennent des bons résultats d'une façon constante en raison de la performance de leurs produits, de prix compétitifs et d'un bon service.

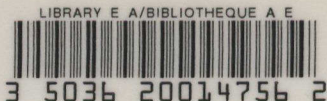
Qu'ils soient locaux ou étrangers, tous les fournisseurs de matériel ou de services à un organisme du gouvernement mexicain doivent être enregistrés auprès du Secrétariat des programmes et du budget (SPP) et du ministère des Achats de l'organisme lui-même. Tous les achats d'un montant supérieur à un minimum stipulé doivent se faire par appel d'offres.

A la suite de l'accession du Mexique au GATT, le gouvernement mexicain a ouvert progressivement l'économie aux fournisseurs étrangers. Les droits de douane à l'importation ont été abaissés d'un maximum de 100 % en 1983 à 20 % depuis décembre 1988. Le système officiel des prix à l'importation a été totalement éliminé et des licences d'importation sont nécessaires sur seulement 325 positions du tarif douanier sur un total de 11 950 figurant dans la Loi sur le tarif douanier mexicain, dont aucun ne correspond à cette industrie. Le Mexique a adopté le système harmonisé de nomenclature douanière le 1er juillet 1988.

Les conditions d'importation en ce qui concerne les systèmes et le matériel de formation et d'enseignement se sont beaucoup améliorées à la suite de cette libéralisation du commerce. Les

importations sont assujetties à une évaluation douanière de 0 % à 20 % ad valorem sur la valeur de la facture F.A.B. De plus, un droit de déclaration en douane de 0,8 % est calculé sur la valeur de la facture. Une taxe sur la valeur ajoutée de 15 % est ensuite calculée d'après la valeur cumulative de la facture et des taxes précitées.

Il n'y a aucune exigence officielle concernant les mesures métriques qui s'applique aux importations entrant au Mexique. Cependant, étant donné que le système métrique est, en vertu de la loi, l'étalon officiel des poids et mesures au Mexique, les importateurs exigeront habituellement un étiquetage en mesures métriques pour les marchandises emballées, bien que le système de mesures anglaises soit également utilisé. L'étiquetage en mesures métriques et anglaises est acceptable. Les produits importés doivent être étiquetés en espagnol, l'étiquette devant donner les renseignements suivants : l'appellation du produit, la raison commerciale et l'adresse du fabricant, le contenu net, le numéro de série du matériel, la date de fabrication, les indications pour le courant électrique utilisé, les renseignements et consignes de sécurité sur les produits dangereux, les instructions sur le mode d'utilisation, la manipulation et/ou la conservation du produit et les normes obligatoires. Le Mexique est membre du Système international d'unités (SI). Les normes pour les produits et appareils électriques sont les mêmes qu'au Canada. Le courant électrique



est de 60 cycles, à 110, 220 et 400 volts. Il y a également du courant de 230 volts triphasé et monophasé.

Rédigé par :

Caroline Verut

pour l'ambassade du Canada

Mexico

Août 1990

DOCS
CA1 EA953 90M24 FRE
Verut, Caroline
Étude de marché sur les systèmes
d'éducation au Mexique
43265853

